

18 MARS 2010

DECLARATION DES SYNDICATS DU SECOND DEGRE DE LA FSU AU C.T.P.D DU GARD

Monsieur l'Inspecteur d'Académie ;

Comme nous vous l'avions rappelé lors du CTPD de janvier, les retards de notre région et de notre département en matière d'éducation sont bien réels, tout autant que ses besoins.

Face à cela, les choix idéologiques de ce gouvernement, conjugués à une logique budgétaire effrayante ont conduit à la suppression de 45 000 postes dans l'éducation en 4 ans dont 16 000 pour la seule rentrée prochaine.

Dans un tel contexte, au lieu de prétendre élever quelque niveau de formation que ce soit, nous allons devoir faire face, une fois encore dans notre département, à des classes toujours plus surchargées, à une diminution de l'offre de formation, à la chasse aux options et aux dédoublements ...

Mais, au-delà, nous vous indiquions également en janvier qu'une telle volonté de renoncement via un « dégraissage » massif de notre service public d'éducation ne pouvait avoir comme conséquence très concrète qu'une « casse » sans précédent des structures existantes dans nos collèges.

L'analyse des documents de préparation du présent CTPD, que vous nous avez communiqués, confirme la légitimité de nos inquiétudes ; tant sur l'extrême fragilisation des équipes pédagogiques l'an prochain dans nos établissements que sur l'évidente dégradation des conditions d'apprentissage que les élèves de notre département vont devoir subir en conséquence.

Pour ce qui est des suppressions de postes :

Il semblerait que, depuis une semaine, le Rectorat se soit inquiété des conditions de travail des collègues exerçant sur plusieurs établissements « trop éloignés les uns des autres » et qu'il ait souhaité, pour réparer cet état de fait, de supprimer ces postes: de fait, les collègues concernés se retrouvent soudainement victimes de « mesure de carte scolaire ». Pour notre part, nous avons toujours condamné ces types de supports et leur multiplication. Les seuls justifiables, de notre point de vue étant ceux situés sur les collèges ruraux isolés anciennement étiquetés « PEP2 », mais là encore, avec pour unique finalité dans nos esprits, la garantie de stabiliser des équipes. MAIS, prendre aujourd'hui une telle mesure, dans un contexte de suppression massive de supports pérennes relève pour le moins d'une méconnaissance profonde de la situation voire d'une grande hypocrisie, puisque ces supports, aussitôt transformés en BMP, vont, d'une part, augmenter le nombre de collègues en cartes scolaires, et seront d'autre part, recréés par la DPE lors des phases d'ajustements du mouvement, ce qui ne règlera en rien la situation et l'aggravera même, en la précarisant davantage encore, puisqu'à moins d'implanter massivement de nouvelles heures dans les DGH, ces supports encore plus précaires seront occupés à la rentrée (et pour un an) par des titulaires remplaçants, voire des personnels contractuels...

Au total, ce sont 50 supports de postes que vous prévoyez de supprimer dans les collèges du Gard pour la prochaine rentrée. Certains sont occupés et verront donc des collègues en mesure de carte scolaire, d'autres vacants (essentiellement des départs en retraite) auraient pu constituer d'éventuels replis pour ces mêmes collègues, mais le non-remplacement d'un départ en retraite sur deux interdit désormais cela.

Pour ce qui est des créations maintenant :

Vos documents font apparaître 44 supports de postes créés, mais à y regarder de plus près, la moitié d'entre eux sont constitués de postes partagés entre deux voire trois établissements et encore une fois extrêmement pérennes puisque considérés comme « postes définitifs... pour un an ». Cela en dit long sur l'attention qui est portée à la stabilité des équipes. Mais ce n'est pas tout, puisque la lecture de vos documents montre que ce ne sont pas moins de 139 postes partagés qui sont prévus dans les collèges du Gard pour 2010/2011, auxquels s'ajoutent 67 Blocs de Moyens Provisoires qui, eux-mêmes, serviront de supports morcelés sur lesquels seront rattachés bon nombres d'enseignants, eux aussi... pour un an !

Si on rajoute à cela, les 80 supports de postes entiers dits « berceaux » que vous avez obligation de bloquer sur les DGH pour les « fonctionnaires stagiaires », eux aussi pour une seule année et dans les conditions que l'on sait (conditions que nous avons rappelées et dénoncées lors de notre déclaration de janvier, est-il besoin d'en refaire lecture aujourd'hui ?), on imagine mal une préparation de rentrée plus préoccupante et plus désengagée vis à vis du service public d'Éducation que celle qui se prépare dans notre académie et dans notre département, monsieur l'Inspecteur.

En ce qui concerne les supports de stagiaires, nous souhaitons vous réitérer ici la colère que soulève ce dispositif dans les salles des professeurs. Nous estimons légitimement en effet que ce dispositif sera lourd de conséquences et notamment pédagogiques :

- Pour les nouveaux enseignants dont l'essentiel de la formation sera une formation « sur le tas », puisqu'ils seront placés devant des classes dans des conditions inadmissibles d'apprentissage et devront assumer toutes les dimensions du métier dans l'urgence.

- Pour les élèves qui verront se succéder au moins trois, voire quatre enseignants au cours de l'année, dont un stagiaire et un étudiant qui n'ont aucune expérience de l'enseignement.

Enfin nous considérons que ce dispositif aura de graves conséquences pour l'ensemble des personnels des collèges et des lycées : blocage des mutations qui seront amputées de 275 postes dans l'Académie (dont 80 dans le Gard), mesures de carte scolaire, multiplication des compléments de service, blocage de retours de collègues sur des postes entiers ... Etc

Que le ministère puisse concocter une telle usine à gaz montre à la fois son ignorance et le mépris dans lequel il tient notre profession, ainsi que l'importance réelle que le gouvernement attache à l'intérêt des élèves et à la qualité de l'enseignement.

À ce sujet, Monsieur l'Inspecteur, nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire part de toutes les informations en votre possession (lieux d'implantation, modalités d'encadrement et de désignation des tuteurs...).

Face à cette situation désastreuse, les Chefs d'établissements et vos services tentent souvent de gérer "au mieux" la pénurie en maintenant des supports de postes morcelés sur des compléments de services effectués sur des temps partiels ou des décharges de service. Nous avons jusqu'à présent toujours pris acte de tels choix qui se voulaient "limitateurs de casse" tout en vous alertant sur la fragilité de ces supports. Mais aujourd'hui cela suffit ! Comment en effet persister dans de tels bricolages dont les nuisances pour notre école sont évidentes, Monsieur l'Inspecteur, comment continuer à précariser les collèges dont vous avez la charge dans ce département ? Comment tolérer que les enseignements soient assurés, dans un nombre de plus en plus important de nos établissements par 1 collègue sur 4 (voire un collègue sur trois) qui change chaque année et qui partage sa semaine sur plusieurs collèges ?

C'est pourquoi nous nous opposons à la multiplication des services partagés entre plusieurs établissements et, de la même façon, à l'imposition massive des heures supplémentaires. Nous demandons l'implantation de postes complets afin d'assurer stabilité, disponibilité et efficacité des professeurs impliqués dans les équipes.

Dans le Gard, nous en sommes arrivés à la création de véritables « pseudo équipes pédagogiques à l'année », constituées de collègues qui bien souvent ne se voient jamais dans la semaine à l'image bien sûr de Bessèges, du Martinet, de Saint Hyppolite du Fort (collèges ruraux isolés), mais plus grave désormais, le phénomène de « collège fourre tout » (en matière de compléments de services) touche de façon très préoccupante, des établissements extrêmement divers comme Vigne Beaucaire, Marguerittes, Saint Ambroix, Saint Génès, Brignon, Vergèze, Gérard Philippe et la quasi-totalité des collèges de Nîmes (avec, en particulier, les situations extrêmes en matière « d'équipes pédagogiques plus ou moins fantômes » que connaissent bien Jules Vallès, Diderot ou encore Jean Rostand).

Comment croire dès lors que la stabilité des équipes puisse être prioritaire alors qu'elle est fondamentale pour les élèves et en particulier pour ceux qui, en grande difficulté, ont besoin d'un encadrement pérenne. Comment peut-on, dans ces conditions, diversifier les pratiques pédagogiques ou monter des projets, notamment interdisciplinaires, qui donneraient davantage de sens à nos enseignements ?

Monsieur l'Inspecteur, les voilà les dégâts bien réels des choix politiques de ce gouvernement qui a renoncé au collège pour tous et s'obstine dans sa volonté de destruction des services publics et de la fonction publique d'éducation tout particulièrement en mettant à mal ses structures et en dénigrant ouvertement le rôle, le métier et les missions de ses agents.

Très concrètement, nous risquons de franchir, cette année, un point de non retour. Pour nous, c'est la rationalité et l'ambition pour la jeunesse qui devraient être de mise en matière de conduite de notre institution. Au lieu de cela, nous assistons à une désorganisation orchestrée de notre école. C'est avec force que nous dénonçons cela et c'est avec la même force que nous dénonçons l'attitude de notre Ministère qui, sous couvert d'autonomie, renvoie au local la gestion des problèmes qu'il a lui-même créés.

A ce propos, nous souhaitons attirer votre attention sur un certain nombre de dysfonctionnements qui traduisent le malaise de notre système éducatif et qui contribuent également au trouble grandissant que vivent les personnels et dont ils ne cessent de nous faire part; nous voulons parler de documents de préparations non communiqués, de Conseils d'Administration non tenus, de pressions faites sur les équipes pour que les répartitions soient votées, de moyens horaires détournés pour que soient créés des divisions (IDD bien sûr, mais aussi dédoublements pourtant obligatoires en 6^{ème}...etc).

Non, ce n'est décidément pas ainsi que nous, SNES-SNEP-SNUipp-**FSU**, concevons le système éducatif national. Pour notre part, nous exigeons la construction d'un collège plus juste qui vise à faire de tous les élèves des futurs citoyens concepteurs, libres et éclairés grâce à l'appropriation d'une culture commune ambitieuse qu'il est de notre devoir de porter haut et, pour ce faire, nous demandons au représentant de l'Institution, que vous symbolisez dans notre département, de bien vouloir nous en donner les moyens.

C'est persuadés qu'avec nous vous partagez cette même ambition pour notre école et que, comme nous, vous ne renoncez pas à sa démocratisation, que, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les Principaux, nous vous remercions de votre attention.

P.S : Outre notre demande concernant les lieux d'implantation des supports « berceaux » des « fonctionnaires stagiaires », nous vous saurions gré de bien vouloir nous communiquer les éventuelles

modifications concernant les supports de postes des Conseillers Principaux d'Education ainsi que les volumes d'Heures Postes et d'HSA restant à votre disposition pour la prochaine rentrée...